

MINISTRE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES

- : - : - : - : - : - :
CABINET
- : - : - : - : - : - :



BURKINA FASO
Unité - Progrès - Justice

Ouagadougou, le 18 mai 2015

N°2015 - 1213 /MEF/CAB

LE MINISTRE

A

TOUTE AUTORITÉ CONTRACTANTE

Objet : utilisation du guide de l'autorité contractante et
d'un vocabulaire des marchés publics et des
délégations de service public

La matière des marchés publics et des délégations de service public est complexe. Au regard de cette complexité, il est apparu nécessaire pour l'Autorité de régulation de la commande publique (ARCOP) de mettre à la disposition des différentes autorités contractantes, un guide et un vocabulaire des marchés publics et des délégations de service public, afin de leur permettre d'exécuter au mieux leurs missions.

Le guide est un outil didactique dont la diffusion répond à un souci d'information, de formation, et non de normalisation. Il vise à éclairer l'Autorité contractante dans sa mission d'acquisition de biens et services.

Vous êtes invités à prendre toutes les dispositions nécessaires pour l'utilisation du guide dans le cadre du processus de passation, d'exécution, de contrôle et de règlement des marchés publics et des délégations de service public.



Jean Gustave SANON